

LES MOUVEMENTS PÉDAGOGIQUES ET LES RÉSEAUX

UN POINT DE VUE DES POINTS DE VUE

JEAN-PIERRE PICARD*

Les mouvements pédagogiques dans leur ensemble et dans la diversité de leur champ d'application représentent une somme de pratiques, d'expériences, de réflexions qui méritent d'être prise en considération. Longtemps, ils ont été porteurs d'innovation avant que celle-ci s'institutionnalise et s'inscrive de plus en plus dans des dispositifs initiés par les ministères (1).

Sur un thème consacré à l'innovation et à la mise en réseau, il semble logique qu'ils y apportent leur contribution. Celle qui suit a été élaborée à partir d'écrits émanant de cinq mouvements du CLIMOPE (2) : l'AFL, les CEMEA, les CRAP, l'ICEM, l'OCCE. En effet, nous avons demandé à chaque mouvement d'écrire une ou deux pages sur la position qu'il pensait avoir par rapport à l'innovation scolaire et sa mise en réseau. Nous faisons état ici de ces points de vue de manière synthétique et, sans doute, portiale (3).

77

* - Jean Pierre Picard, responsable du département Politiques éducatives des CEMEA.

1 - Cf. les dispositifs d'innovation du ministère de l'Éducation nationale, du ministère de la Jeunesse et des Sports, du ministère de l'Agriculture.

2 - CLIMOPE (Comité de liaison des mouvements pédagogiques et d'éducation) composé de l'AFL (Association française pour la lecture), les CEMEA (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active), les CRAP cahiers pédagogiques, la FOEVEN (Fédération des œuvres éducatives et des vacances de l'éducation nationale), les FRANCAS, le GFEN (Groupe français de l'éducation nouvelle), l'ICEM pédagogie Freinet, La Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente, l'OCCE (Office central de la coopération à l'école).

3 - Le « nous » ici utilisé est un nous de politesse car j'ai seul pris la responsabilité de cette synthèse.

À propos d'innovation

Force est de constater que le terme d'innovation est aujourd'hui employé de façon inflationniste dans différents domaines économique, social ou éducatif. Reste à en préciser le sens. De façon synthétique, les mouvements pédagogiques ici représentés ont une idée de l'innovation très proche.

L'innovation c'est ce qui se passe lorsque l'on sort des règles, lorsque l'on modifie les façons habituelles d'agir. Pour autant gardons-nous de changer pour changer et ne confondons pas innovation et instabilité. C'est sans doute ce que voulait dire Célestin Freinet lorsqu'il écrivait dans *L'Éducateur Prolétarien* en mai 1939 : « Il faut débarrasser notre verbiage pédagogique de ce mot nouveau qui nous a fait tant de tort parce qu'il laisse croire que nous cherchons la nouveauté avant tout, alors que ce qui nous préoccupe exclusivement c'est de rendre plus rationnel, plus intéressant, plus efficace notre travail scolaire. Pour cette fin nous employons les outils qui nous paraissent le mieux répondre à nos besoins qu'ils soient anciens ou nouveaux. »

Cette précaution étant prise, nous dirons que l'innovation, produit d'un processus, est la réponse que souvent un petit nombre d'acteurs donne à des problèmes qu'ils se posent pour surmonter des difficultés qu'ils constatent dans leur vie quotidienne. Elle n'est jamais indépendante des conditions qui créent ses raisons d'être et dans lesquelles elle se déploie, nécessitant un mouvement constant entre la pratique et sa mise à distance théorique. Elle s'organise en fonction des relations qui s'établissent avec l'environnement et des réaménagements opérés par ses initiateurs. Elle a, en outre, pour caractéristique d'entraîner à sa suite des transformations qui vont au-delà des données initiales. Chaque innovation est une situation unique en soi composée d'un grand nombre de paramètres et intimement adaptée aux besoins et aux fins. Cela nécessite une réflexion à plusieurs, une confrontation entre praticiens pour analyser les pratiques, les soumettre à un regard critique afin d'éviter l'isolement individualiste.

Cela pose la question de la communication entre les différents acteurs, de la diffusion des pratiques et sans doute de l'organisation de l'école. La mise en réseau apparaît comme une réponse appropriée mais de quoi parle-t-on ?

Mise en réseau

Les mouvements pédagogiques considèrent qu'il existe plusieurs types et plusieurs natures de réseaux.

Au niveau institutionnel, on le pressent déjà, un mode d'organisation en réseau commence à s'imposer au monde scolaire. Or, si l'institution elle-même semble appeler de ses vœux un fonctionnement réticulaire des écoles, ce processus est également souhaité par le monde social environnant.

Est-ce que cela ne serait pas l'apparition de la pensée systémique qui modifierait l'organisation des liens et des voies de circulation des informations et des connaissances et qui induirait cette nouvelle structuration de l'école tendant même à apparaître comme une évidence ? On pourrait ainsi rapidement passer sans crier gare d'une innovation à une banalité moderniste... et tant pis si le consensus apparent autour de cette question ne révèle qu'une absence de débat autour des valeurs et des objectifs de l'école. Un texte officiel datant de fin 1998 (BOEN, n° 48 du 24/12/98 sur l'avenir du système éducatif en milieu rural isolé) instaure la création des Réseaux d'écoles rurales. Ce texte vient confirmer une série de rapports (par exemple, rapport Lebossé *Pour une nouvelle dynamique du système éducatif en zone rurale isolée*, juillet 1998). On y justifie la mise en réseau des écoles rurales par des arguments relevant de l'efficacité de l'enseignement (homogénéisation des réussites scolaires), de la rationalisation des coûts éducatifs (moins de transports scolaires, meilleure utilisation des moyens d'enseignement), de l'accès aux nouveaux moyens de communication (Internet, visioconférence), de la valorisation du territoire local en atténuant les effets négatifs (rompre l'isolement des élèves et des enseignants, bénéficier des ressources documentaires disponibles, développer le partenariat local). Il est donc important de faire partie du réseau pour ne pas être en marge de l'évolution du système éducatif. C'est ici qu'interviennent les considérations pédagogiques qui portent notamment sur le développement du travail en équipe. La réalisation d'un projet de réseau permet de matérialiser tout ceci.

Un autre texte officiel plus récent (BOEN n° 8 du 24 février 2000) développe l'idée d'excellence scolaire dans les Réseaux d'éducation prioritaire (REP) grâce au développement d'un partenariat constructif entre les partenaires de l'école.

Ainsi, le réseau, selon l'Éducation nationale, vise à faire le lien entre le local et le national. D'une certaine manière, on peut dire que la mission de l'école dépasse désormais le cadre strict de l'enseignement afin d'intégrer les contraintes de l'environnement.

Pour nous, ces réseaux servent d'abord à mettre en relation les enseignements eux-mêmes et à créer du lien entre tous les acteurs concernés.

Quant aux collectivités locales, elles abondent généralement (elles aussi) dans le sens de la création des réseaux d'écoles, que ce soit en milieu rural ou urbain. Les raisons ne sont cependant pas de même nature, puisqu'on oscille entre les raisons éco-

nomiques (revitalisation de l'économie locale), démographiques (repeuplement de certaines zones défavorisées), voire domestiques (qualité des services de proximité, valorisation du rôle joué par les parents d'élèves).

Ici, le réseau répond certainement à une logique marchande. Pour y parvenir, l'environnement local a besoin d'établir des relations de confiance avec la population ; ces relations s'appuyant sur la qualité et la diversité des prestations.

Pour les parents d'élèves, les bonnes raisons de s'accorder sur la mise en réseau des écoles ne manquent pas non plus, bien qu'elles soient assurément disparates. Certains sont sensibles à l'étendue de l'offre de formation, d'autres à l'aspect chaleureux (voire familial) qui peut s'instaurer entre deux écoles d'un même réseau, certains encore à la standardisation des contenus d'enseignement au sein d'un groupe d'écoles et d'autres aussi à l'accès au réseau mondial grâce aux Technologies de l'Information et de la Communication accessibles par tout membre de la « tribu » éducative locale.

De la même manière, on peut continuer à réfléchir aux intérêts spécifiques que ces réseaux procurent aux différents acteurs : les syndicats intercommunaux, les associations de quartier, les organisations culturelles, les entreprises locales, les institutions éducatives diverses, etc. En menant ce travail prospectif, on se rendrait certainement compte de la permanence d'opinions favorables à la constitution des réseaux.

80

Le sociologue Luc Boltanski propose un angle d'analyse nouveau et assurément très fécond qui permet de restituer la complexité des logiques d'actions des personnes, ceci en faisant le lien entre le cognitif et le social, en étant attentif à la construction d'accords ou de désaccords entre les personnes (4).

En fait, l'élément nouveau à prendre en compte tient à l'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'école. Mais les outils communicants ne sont et ne restent que des outils. Des recherches ont ainsi établi que, si ces TIC sont évidemment bien adaptées aux pédagogies actives, elles ne facilitent nullement une transformation des pratiques plus traditionnelles.

Dans le cadre de la structure en réseau, de pyramidal, le mode de transmission devient horizontal et peut prendre la forme d'échanges permanents. Cette modification prend un sens politique puisqu'elle déplace les lieux d'exercices des pouvoirs et

4 - *Le nouvel esprit du capitalisme* de Luc Boltanski et Ève Chiapello, Éditions Gallimard, 1999.

les circuits de circulation des sujets d'échange. Elle accorde des statuts différents aux acteurs concernés par le sujet. D'exécutants plus ou moins dociles, ils deviennent acteurs, auteurs.

Entrer en relation avec d'autres classes ; s'engager dans des activités de production à plusieurs donnant lieu à des échanges et à des collaborations ; accéder à des ressources qui ne sont pas disponibles localement ; coopérer pour réussir ; développer son sens critique face au flux d'information... autant de pratiques coopératives qui peuvent s'appuyer sur une mise en réseau. Quelle réelle incidence politique aura ce changement à long terme ? La question se pose. Pour autant cette autonomie accrue, cette nouvelle responsabilité des acteurs ne risquent-elles pas de déboucher sur de nouvelles prises de pouvoirs, à objectifs non humanistes, sur les contenus et sur les modalités de cette redistribution des informations et des connaissances ? Cela passe donc par une formation approfondie de l'esprit critique pour tous les acteurs et la mise en place de dispositifs d'évaluation.

On voit bien que l'innovation pédagogique ne relève pas d'une simple acceptation de ce fonctionnement réticulaire des écoles. Au contraire, l'innovation consiste surtout à appréhender, à s'approprier et à mettre en forme cette organisation en réseau d'écoles en se référant à un certain nombre de valeurs comme l'écoute, le respect de l'autre, le partage, l'entraide, la solidarité, la responsabilité, l'autonomie, la coopération.

Prenons quelques exemples concrets :

- La démarche coopérative s'appuie depuis longtemps sur des échanges entre enseignants partageant les mêmes options pédagogiques. Ce projet de partages de savoirs et de pratiques constitue le socle sur lequel nos militants se sont fondés une identité d'appartenance. Dans ces va et vient, un principe de réciprocité prend forme entre pairs d'une part, entre personnes qui se reconnaissent et s'acceptent dans les réseaux d'échanges personnels qui se construisent au fil des intérêts, des questionnements et aussi des affinités, d'autre part.
- Par ailleurs, les projets menés avec les enfants visent à construire du sens aux apprentissages et à donner du pouvoir aux apprenants dans leur relation aux savoirs. Ceci favorise évidemment les interactions au sein de la classe et de l'école, mais aussi entre enfants d'écoles différentes. Là encore, l'organisation en réseau est cohérente avec les actions menées dans ces classes : correspondance, recherche documentaire, journal scolaire, échange de pratiques artistiques, conseil de coopérative, etc.
- De plus, l'organisation coopérative des apprentissages prend appui sur la pluralité des apprenants et de leurs connaissances ainsi que sur l'objet de projet commun de travail, élaboré avec les élèves. Le projet de réseau constitue dès lors une suite logique à la pratique interne à l'école.

- Les comportements des apprenants sont modifiés mais aussi ceux des adultes desquels dépendent ces nouvelles pratiques. Cela conduit à la redéfinition des fonctions et des rôles, à la remise en cause d'un détenteur unique du savoir. Pour autant les adultes restent garants des valeurs auxquelles les pratiques se rattachent.

Nous devons nous saisir de la mise en réseau des écoles pour développer plus encore les objectifs éducatifs qui sont les nôtres. Nous sommes enclins à penser que ceci ne pose pas de problème de cohérence, bien au contraire.

Cependant, il ne faudrait pas faire l'économie d'une réflexion collective sur la façon dont nous pensons les réseaux d'écoles en regard du monde social dans lequel ils s'inscrivent. Il n'y a pas de cloison étanche capable de les isoler de leur environnement extérieur. C'est pourquoi il ne saurait y avoir d'innovation pédagogique dans ce domaine sans explicitation forte de notre vision de l'enfant dans la société, sans mise en perspective des logiques d'acteurs qui concourent à la réussite du projet et sans une bonne compréhension des interactions mises en jeu.

Mais plus encore, il faut bien se rendre compte que la constitution de réseaux d'écoles va amener une généralisation des pratiques communautaires entre les différents partenaires éducatifs. Les représentations du monde, les justifications sociales vont s'entrecroiser. C'est ainsi que le réseau coopératif ne pourra plus être, désormais, un simple réseau de partage entre initiés. À l'intérieur des réseaux d'écoles, l'innovation pédagogique côtoiera dorénavant d'autres logiques, que ce soit la logique industrielle, la logique marchande ou autre logique de réseau. Il y a donc nécessité de mise à distance permanente, de réflexibilité, d'esprit critique pour ne pas donner une fois encore priorité à l'organisation plutôt qu'à ses raisons d'être.

82

Cette évolution, cette confrontation est peut-être une chance pour la transformation de l'école.

Les réseaux constitués au sein d'un mouvement pédagogique, et en dialogue avec les autres mouvements, permettent de consolider, développer les idées, les pratiques pédagogiques. Ils représentent des soutiens, des relais, des aides indispensables pour les praticiens. Même s'ils apparaissent marginaux, ils demeurent des vecteurs importants de l'innovation et de sa diffusion au plus grand nombre. Le fonctionnement en réseau nous installe dans un projet éminemment politique en relation avec l'exercice de la démocratie... C'est sûrement une responsabilité forte pour les mouvements pédagogiques.